

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable territorial(e) accueil et action sociale – Adjoint(e) au directeur de territoire

Statut : Filière administrative ou médico-sociale - Catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de territoire, le/la responsable territorial(e) accueil et action sociale-adjoint(e) au directeur de territoire participe à l'élaboration et la déclinaison des orientations départementales en matière d'action sociale en veillant à les adapter aux besoins du territoire. Force de proposition, il/elle est positionné(e) sur l'ensemble des enjeux liés à l'accueil et l'action sociale de proximité en lien avec les autres responsables territoriaux. Il/elle veille à assurer la qualité du service rendu aux usagers et leur équité de traitement. Il/elle accompagne les équipes du territoire dans une dynamique de conduite du changement. Il/elle est le/la supérieur(e) hiérarchique de l'équipe accueil et action sociale. Il/elle a délégation de signature et fait partie de l'équipe de direction du territoire. Il/elle seconde le directeur de territoire et assure sa représentation en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Localisation du poste : Direction Générale Adjointe Solidarités et Insertion – Territoire 5 vallées – Siège

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 2A3f

Missions et Activités :

Contribution à l'élaboration et la déclinaison territoriales des orientations départementales

- être force de proposition dans l'élaboration et la déclinaison de la politique départementale d'action sociale
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des schémas départementaux et documents cadres en matière d'action sociale
- contribuer, avec les autres cadres du territoire, à la définition d'une déclinaison territoriale du projet stratégique de la collectivité dans le domaine des solidarités
- participer à l'observatoire des besoins sociaux
- conduire l'évaluation de la politique territoriale d'action sociale (rapport d'activité, tableaux de bord...)

Mise en œuvre de la politique d'action sociale sur le territoire

- analyser et mettre en lien le besoin des usagers et la mobilisation des outils et analyser et mettre en lien le besoin des usagers et la mobilisation des outils et dispositifs pour y répondre
- garantir l'accès aux droits
- garantir la cohérence des parcours des usagers et la qualité des prises en charge, de l'accueil à l'accompagnement
- garantir la conformité des actes et actions mis en places avec le cadre législatif et réglementaire ainsi qu'avec les procédures internes
- valider les aides financières, les contrats, les évaluations sociales conduisant à la mise en place d'une mesure d'accompagnement spécialisée et les plans d'aide concernant les situations complexes
- valider les propositions d'accompagnements sociaux

- piloter l'instance de régulation transversale sur les situations complexes, en lien avec les autres responsables territoriaux
- alerter le Directeur de Territoire sur les situations complexes
- recueillir l'avis des usagers sur les politiques sociales
- recueillir l'avis des usagers sur les politiques sociales

Pilotage de l'équipe accueil et action sociale

- encadrer l'équipe accueil du territoire
- informer et accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des orientations et projets de la collectivité
- organiser l'activité des équipes et garantir la continuité de service
- veiller à l'équité et à l'équilibre des charges de travail au sein de l'équipe
- concevoir, structurer, partager et évaluer les procédures internes du territoire dont il/elle est le/la garant(e)
- garantir l'application des procédures départementales
- garantir l'application des procédures liées à la gestion administrative des dossiers sociaux et le respect des droits (contenu du dossier social, transmission, archivage...)
- décliner sur le territoire les procédures métier et garantir l'harmonisation des pratiques
- piloter et animer des commissions et des réunions d'équipe
- accompagner l'équipe dans l'informatisation des données et la dématérialisation des procédures

Gestion des ressources humaines

- participer, avec le Directeur de territoire, au recrutement des professionnels pour son secteur d'activité
- valider les demandes d'absences (congrés, temps partiels, formation...)
- assurer les entretiens professionnels individuels annuels des agents placés sous sa responsabilité hiérarchique et proposer au Directeur de territoire les perspectives d'évolution de carrière, (avancement, promotion interne, évolution des missions, accompagnement à la mobilité...)
- mener les entretiens professionnels individuels de mobilité (EPI mobilité)
- rédiger les rapports sur la manière de servir des agents placés sous sa responsabilité
- accompagner les agents dans le développement de compétences (plan de formation)
- garantir l'application du règlement intérieur de la collectivité et des dispositions réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- anticiper, repérer et gérer les situations conflictuelles et alerter le Directeur de territoire
- organiser l'accueil et l'intégration dans le territoire des nouveaux arrivants et des stagiaires

Gestion des ressources et des moyens

- recenser, en complémentarité avec le directeur de territoire et les responsables territoriaux, les besoins prévisionnels du territoire
- assurer la bonne gestion des différentes enveloppes territorialisées et autres enveloppes de la DGA SI en matière de ressources et de moyens conformément aux montants et aux procédures définis par la collectivité (formation, fournitures, papier, impressions, affranchissement...),
- mettre en place et compléter des tableaux de suivi de la consommation de ces enveloppes à destination du Directeur de territoire et de la Direction générale
- rendre compte régulièrement au directeur de territoire et aux responsables territoriaux de la consommation des budgets alloués
- réaliser et transmettre les bilans financiers au directeur de territoire, aux directeurs centraux et à la DGA SI

Animation d'un réseau partenarial

- animer et développer des partenariats actifs avec des associations, porteurs de projets sur l'ensemble des missions
- être force de proposition dans l'animation du réseau partenarial

- organiser l'information des partenaires sur les politiques départementales, les dispositifs adoptés et les ressources existant sur le territoire (en lien avec les autres responsables territoriaux)
- développer des partenariats dans le domaine de l'action sociale
- s'assurer de la qualité des relations avec les partenaires institutionnels (CAF, CPAM, ...) et associatifs et développer les coopérations territoriales

Participation à l'équipe d'encadrement du territoire

- participer aux réunions d'encadrement du territoire
- participer aux instances partenariales concourant à la coordination et au développement local du territoire
- partager des informations concernant l'ensemble des missions
- rendre compte régulièrement au Directeur de territoire de l'activité de l'équipe accueil et des besoins des publics
- participer à la réflexion collective de l'équipe d'encadrement du territoire sur les problématiques institutionnelles notamment organisationnelles
- accompagner ou piloter les projets d'actions collectives mobilisant les équipes du territoire
- répondre aux demandes d'intervention (enquêtes, évaluations...) dans le respect des délais
- organiser le fonctionnement des Maisons Départementales des Solidarités et de l'Insertion (continuité de service notamment)
- représenter le Directeur de territoire autant que de besoin en cas d'absence ou d'indisponibilité

Veille

- se tenir informé(e) de l'évolution réglementaire et technique du domaine d'activité

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la responsable territorial(e) accueil et action sociale-adjoint(e) au directeur de territoire est placé(e) sous l'autorité du directeur de territoire qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en collaboration avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte régulièrement de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les responsables territoriaux du territoire et les autres territoires d'action sociale
- les équipes médico-sociales
- les directions centrales

Externes :

- avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux et départementaux en lien avec l'action sociale de proximité
- les instituts de formations initiales en travail social

Contraintes du poste :

- Déplacements fréquents au sein du territoire et à Amiens
- Grande disponibilité requise
- Seconde et Remplace le directeur en son absence

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- connaissance générale de l'action sociale
- connaissance précise de la législation sociale
- connaissance des acteurs et des partenaires intervenant dans le domaine de l'action sociale
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement des conseils départementaux
- maîtrise des méthodes d'animation d'équipes
- maîtrise de la méthodologie de conduite de projet
- maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- force de proposition
- capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation des dispositifs publics
- capacité d'anticipation
- capacité d'organisation et de coordination
- aptitude à l'animation d'équipes
- aptitude au travail en réseau
- capacités rédactionnelles

Comportements professionnels – motivations :

- sens de la qualité du service offert au public
- rigueur et méthode
- très bon relationnel
- écoute
- dynamisme
- réactivité
- autonomie
- devoir de réserve
- discrétion

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 18 septembre 2025.